

Mesdames, Messieurs, Mes chers collègues,

C'est un grand plaisir de constater que cette année encore, vous êtes toujours aussi nombreux à avoir répondu à mon invitation pour cette cérémonie traditionnelle des vœux. Votre fidélité jamais démentie depuis que j'ai l'honneur d'être votre maire me touche beaucoup et je vous en remercie très sincèrement.

Parmi les personnalités politiques et institutionnelles que j'avais invitées, beaucoup étant pris par ailleurs, m'ont adressé leurs excuses. C'est le cas de nos parlementaires député et sénateurs en session à l'assemblée nationale ou au sénat. C'est aussi le cas du Président de la CAN Jérôme Baloge qui fait lui aussi ses vœux ce soir auxquels participent de nombreux maires.

J'en suis d'autant plus reconnaissant envers celles et ceux qui sont présents et je les en remercie. M. Elmano MARTINS, à la fois vice-Président de la CAN représentant le président et Président du SEV qui nous alimente en eau potable. Je salue également la présence de M. Marcel Moinard, maire d'Amuré et de l'Adjudant-chef RATEAU, commandant de la brigade de gendarmerie de FRR, représentant le lieutenant LEBRETON, commandant de la communauté de brigades. M. Rabah Laïchour, conseiller départemental et maire de Sansais viendra nous rejoindre dès qu'il le pourra.

Depuis 2015, j'espère chaque année pouvoir débiter cette cérémonie sur une note légère mais malheureusement, l'actualité me l'interdit cette année encore.

Les nombreux attentats des années passées, aussi horribles soit-ils : Charlie Hebdo 17 morts, les attentats simultanés en plusieurs lieux de Paris : 130 morts et plus de 350 blessés, le camion fou de Nice avec 86 morts et 400 blessés pour ne citer que les plus dramatiques sur notre seul territoire, étaient commandités de l'extérieur par des fanatiques intolérants vis-à-vis de nos libertés, nos mœurs, nos valeurs. Aussi horribles soient-ils, ils avaient pour conséquence de nous rassembler ; politiques de gauche, de droite, syndicats, forces de l'ordre, tous unis pour la France, pour ses libertés de toutes natures contre l'obscurantisme, le fanatisme et sa violence aveugle et incompréhensible.

Les événements qui agitent notre pays depuis novembre dernier et qui se perpétuent encore aujourd'hui sont d'une autre nature. La révolte dite des gilets jaunes vient de l'intérieur de notre pays et nous oppose les uns aux autres, le peuple aux gouvernants, le peuple aux forces de l'ordre avec un niveau de violence rarement atteint lors de manifestations, faisant voler en éclats la belle unité nationale, malheureusement éphémère des lendemains de catastrophes. Les revendications sont nombreuses: moins d'impôts, plus de justice fiscale, plus de pouvoir d'achat, une protection sociale accrue et des services publics performants, le tout dans un contexte de faible croissance économique et la nécessité d'opérer la transition écologique.

L'équation n'est certes pas simple à résoudre mais cette révolte exprime un sentiment profond de colère et de désespoir qu'il faut entendre. Au-delà, elle traduit aussi une remise en cause de la démocratie représentative qui doit nous interroger. A Magné, un cahier d'expression citoyenne à l'attention du Président de la République a été ouvert en mairie. Il est à la disposition de toutes celles et tous ceux qui souhaitent

s'exprimer dans le cadre du grand débat national voulu par le Président et la commune mettra ses moyens logistiques à disposition de toute personne qui en fera la demande.

Alors, dans ce contexte, mon premier vœu pour 2019 sera un vœu d'apaisement de la violence qui sévit en ce moment dans notre pays et pour cela je souhaite qu'un véritable dialogue se mette en place avec une écoute réciproque attentive et la recherche de solutions concertées au bénéfice de plus d'égalité et plus de justice sociale.

A vous tous ici présents, au nom de toute l'équipe municipale et des agents, je souhaite du fond du cœur une très belle année 2019 pour vous et pour vos proches et pour ce faire, je fais miens les vœux prononcés par Jacques Brel le 1^{er} janvier 1968 sur Europe 1.

Il y a 51 ans mais ils n'ont pas pris une ride et il me semble qu'un peu de poésie ne peut que faire du bien par les temps qui courent alors que les turpitudes de la vie quotidienne nous font oublier l'essentiel de ce que nous sommes et pourquoi nous vivons.

Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns.

Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier.

Je vous souhaite des passions, je vous souhaite des silences.

Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants.

Je vous souhaite de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir.

Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque.

Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille.

Je vous souhaite surtout d'être vous, fiers de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable.

J'ajoute bien modestement mais très sincèrement que 2019 vous garde aussi la santé, si précieuse et dont on n'apprécie la valeur réelle que le jour ou elle se dégrade.

En disant cela, je pense à toutes celles et ceux qui auraient sans doute aimé être là ce soir et qui en sont empêchés par la maladie, la souffrance, l'isolement ou la précarité. Je pense aussi aux 31 magnésiens et magnésiennes qui nous ont quittés au cours de cette année 2018. Que leurs proches soient assurés que nous ne les oublions pas.

J'adresse également mes meilleurs vœux à nos amis de Weitnau et Vallesaccarda, les villages allemands et italiens avec lesquels nous sommes jumelés depuis 33 ans pour Weitnau et depuis 8 ans pour Vallesaccarda.

Les vœux, c'est aussi l'occasion de souligner votre engagement en faveur de notre commune ou de ses habitants. A Magné, vous êtes toujours plus nombreux à œuvrer au sein de nos 45 associations sportives, culturelles ou de loisirs, ce qui permet à qui le veut de trouver à satisfaire ses désirs d'activité parmi une palette de propositions particulièrement riche et diversifiée. Je remercie donc tous les présidents, les membres de bureaux et l'ensemble des bénévoles qui contribuent à l'animation de notre commune et à la création de lien social par leur action complémentaire de celle de la municipalité. Je reviendrai sur ce point un peu plus loin.

L'an dernier, à ce pupitre, j'évoquais la baisse des dotations de l'Etat qui vient diminuer nos recettes et donc notre capacité à investir. Une baisse constante de 2013 à 2017 qui représente 420 000 € de recettes cumulées en moins dans notre budget d'investissement. Heureusement, d'autres recettes sont venues atténuer ce manque. C'est le cas du PACT, le Programme d'Appui Communautaire au Territoire de la CAN d'un montant de 230 000 € sans lequel nous n'aurions pas pu terminer la rénovation du centre bourg. C'est également le cas d'une subvention de 80 % que nous avons obtenue dans le cadre du dispositif TEPCV (Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte) pour le remplacement de la totalité des 516 points d'éclairage public par des leds qui nous permettent de réaliser une économie annuelle de plus de 60 % sur les consommations d'électricité.

Nous sommes donc contraints à une gestion toujours plus rigoureuse de nos dépenses. Pour cela, la recherche d'économies que nous menons depuis 2008 avec une intensité accrue depuis 2014 nous permet de dégager chaque année une capacité d'autofinancement grâce à laquelle nous pouvons conduire les projets que vous avez approuvés, sans recours à l'emprunt (sauf pour la Zac de la Chaume aux bêtes) et toujours sans augmentation de la part communale des impôts locaux depuis 2010, conformément à notre engagement de campagne.

Cela dit, malgré ces difficultés, 2018 a vu de nombreux projets se réaliser et je vais en rappeler les principaux.

L'Aménagement du tronçon de l'avenue du Marais poitevin de la rue de l'Eglise jusqu' à la boulangerie de M. et Mme Bouyer + la rue de l'Eglise et la partie Nord de la Grande rue + le début de la rue du Four banal.

Après le pk du 11^{ème} GRCA, la rue de Béthanie et le tronçon de l'av. du Marais poitevin, de l'entrée du stade jusqu'à la rue de l'Eglise, ces travaux constituent la 3^{ème} tranche de requalification des espaces publics du centre bourg avec 3 objectifs principaux, sécurisation de la circulation, accessibilité aux PMR et embellissement de notre village.

L'aménagement d'un tourne à gauche afin de sécuriser la circulation au carrefour av. du Marais poitevin / Moulin / Chaume aux bêtes / Franc Girouard.

Suite à la création du pôle artisanat de la Zac de la Chaume aux bêtes avec notamment l'implantation de la nouvelle déchèterie communautaire, la circulation a sensiblement augmenté à ce carrefour et il convenait de le sécuriser. C'est chose faite avec ce tourne à gauche cofinancé par la CAN, le Conseil départemental et la commune.

La création d'un pôle associatif place de Weitnau

Après le départ du Crédit agricole, de la pharmacie et de la Poste, il convenait de trouver une nouvelle destination à ces locaux restés vides. Par ailleurs, certaines associations majeures de la commune étaient logées dans des locaux anciens dont la mise aux normes de sécurité et d'accessibilité aurait nécessité un investissement disproportionné. Alors, l'idée d'en faire un pôle associatif s'est très vite imposée. J'ai donc proposé au conseil municipal de se porter acquéreur des anciens locaux du Crédit agricole et le l'ex pharmacie de M. Dumont en vue de la création d'un véritable espace associatif regroupé, accessible et fonctionnel afin de répondre à l'ensemble des besoins de la vie associative en termes de salles de travail, de réunion où de stockage de matériel. Ainsi, 450 m² sont aujourd'hui disponibles à proximité immédiate de la salle polyvalente où nous nous trouvons avec des salles de tailles différentes partagées entre toutes les associations. S'ajoutent à ces 450 m², les locaux des salles annexes et le local Morin situés derrière cette salle, entièrement consacrés au stockage de matériel associatif. Parallèlement, la maison Lucas a été vendue à un particulier. Elle est en cours de rénovation pour un usage d'habitation. La salle dite du Château fait également l'objet d'un compromis de vente mais je tiens à rassurer les usagers. Ils seront relogés dans le pôle associatif avant de devoir quitter la salle du Château.

Plusieurs actions en faveur de la transition écologique dans le cadre de la trame verte et bleue.

La trame verte et bleue, ce sont ces corridors de circulation de la faune pour la préservation de la biodiversité. On la dit verte sur terre et bleue sur l'eau. Plusieurs actions ont été réalisées dans ce sens en 2018 : Animation et découverte de la flore spontanée, découverte et plan de gestion des haies, animation chauve-souris, création de mares, reprofilage de bassins d'orages, fabrication et installation de nichoirs...etc, avec l'aide financière de la Région Nouvelle Aquitaine.

Puisque nous parlons d'environnement, cela fait 2 ans que l'usage des pesticides pour l'entretien des espaces publics et notamment les trottoirs est interdit et la nature reprend peu à peu ses droits. C'est particulièrement visible sur les trottoirs de certaines rues qui verdissent sur la totalité de leur surface. Je l'ai déjà dit et écrit à plusieurs reprises, notre regard doit changer sur ces herbes certes indésirables mais qui témoignent d'un sol sain, et par là même de nappes phréatiques moins polluées. Cette année encore et les suivantes, particulièrement au printemps, les agents municipaux feront le maximum mais ne parviendront pas toujours à maintenir la totalité des trottoirs dans un état satisfaisant alors j'en appelle à votre compréhension et je demande à tous ceux qui le peuvent de nous aider en entretenant le trottoir devant chez vous sans pesticides bien sûr mais en arrachant ou en coupant les herbes indésirables. Je vous en remercie d'avance.

La réfection des îlots directionnels de l'avenue du Marais poitevin.

Dans le cadre du fleurissement de la commune, ces îlots avaient été ensemencés mais la faible épaisseur de terre n'a pas permis une pousse satisfaisante et l'entretien était difficile et dangereux pour les agents municipaux en raison du trafic important sur cette voie. Ils ont donc été bétonnés. Il reste à les peindre pour une meilleure visibilité. Ce sera fait au printemps.

La Première fête du pain autour du four à pain rénové par l'association « Les amis du Four à pain » et le savoir faire de son président Roger Bodet.

Organisée par les Amis du four à pain, cette première fête du pain a été l'occasion d'inaugurer officiellement le four à pain rénové dans le cadre des journées du patrimoine. Ce fut un véritable succès avec la promesse de la renouveler en 2019 et la rue du Port public était en fête avec ses 110 ou 120 convives venus déguster le pain bien sûr mais aussi les terrines et les gâteaux régionaux cuits dans le four rénové et chauffé grâce au savoir-faire de Roger Bodet. Qu'il en soit à nouveau remercié.

Proposition de réponse pour lutter contre les cambriolages et assurer la sécurité des biens et des personnes.

Vous le savez et certains d'entre vous ne manquent pas de me le rappeler, le maire est responsable de la sécurité des biens et des personnes de sa commune. Malheureusement, Magné comme toutes les autres communes, n'échappe pas aux cambriolages et aux incivilités de toute nature et le maire que je suis se trouve quelque peu désemparé lorsqu'il reçoit l'un ou l'une d'entre vous qui vient me voir pour me signaler qu'il ou elle a été cambriolé et me demander « M. le Maire, que comptez-vous faire ? ».

Tout seul, vous le comprendrez, franchement, je ne peux pas grand-chose et c'est pour cela que j'ai proposé une information relative au dispositif de « participation citoyenne » préconisé par la gendarmerie nationale, d'abord devant le conseil municipal puis devant les magnésiens lors d'une réunion publique en novembre ici même dans cette salle. Devant une cinquantaine de participants, les gendarmes ont présenté le dispositif en détails et des échanges s'en sont suivis. J'ai consacré mon édito du dernier n° du Bief magazine à ce dispositif qui repose sur une participation des habitants à la protection de leur quartier et toutes celles et ceux qui souhaitent devenir les relais de ce dispositif ont été invités à venir s'inscrire en mairie munis d'une pièce d'identité. Le peu de candidats à ce jour ne me permet pas de vous dire si le dispositif ira jusqu'au bout mais si d'autres personnes souhaitent devenir les relais de cette opération, elles peuvent encore le faire jusqu'à la fin du mois de janvier.

L'accueil des nouveaux arrivants

Cette année encore une vingtaine de personnes ont répondu présents à ce moment de convivialité au cours duquel ils ont pu faire connaissance avec les élus présents, découvrir la commune, ses projets, sa vie associative dans une ambiance chaleureuse autour du verre de l'amitié. Malheureusement, nous n'avons pas toujours connaissance de l'ensemble des nouveaux arrivants s'ils ne s'inscrivent pas sur les listes électorales, n'ont pas d'enfants à l'école et ne se présentent pas en mairie ou ne se signalent pas sur le site Internet.

Le transfert de la médiathèque à la CAN

Dans le cadre de ses compétences optionnelles, la CAN a pris celle des équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire. Notre médiathèque inaugurée en septembre 2015, remplissait les conditions. Elle a donc été transférée au 1^{er} janvier 2019. En raison de travaux importants à la médiathèque centrale de Niort et du renouvellement des logiciels informatique, ce transfert sera totalement transparent

durant toute l'année 2019 avec les mêmes bibliothécaires et les mêmes services pour les usagers. Ce n'est que début 2020 que les lecteurs pourront bénéficier du « catalogue », c'est-à-dire avoir accès à l'ensemble des ouvrages présents dans l'ensemble des bibliothèques du réseau, soit plus de 80 000 ouvrages aux conditions de la CAN. C'est également la CAN qui assure désormais l'entretien et les charges afférentes au bâtiment comme c'est déjà le cas depuis 2014 pour la piscine.

Comme vous pouvez le constater, à l'image des années précédentes depuis le début du mandat en 2014, 2018 a été une année d'activité particulièrement intense pour tous, élus et services. La conduite simultanée de nombreux dossiers ajoutée à la gestion quotidienne nécessite beaucoup d'énergie, beaucoup de travail, beaucoup de temps passé et aussi beaucoup de tracasseries car l'administration est lourde et de plus en plus complexe. Elle nécessite de nombreuses compétences dans le domaine administratif, réglementaire, juridique, comptable, fiscal, technique...etc.

Je tiens ici à remercier l'ensemble des services administratifs, techniques, scolaires pour leur implication quotidienne à nos côtés et sans lesquels les projets ne verraient pas le jour.

Merci également à mes collègues élus pour leur action dans leurs domaines respectifs.

Merci aussi à nos partenaires avec lesquels nous travaillons en lien permanent : la CAN, le Conseil départemental, la région même si elle semble bien loin maintenant, la trésorerie municipale avec un merci particulier à M. Ditsch, le trésorier qui nous a quittés en fin d'année pour une retraite que nous lui souhaitons douce et heureuse, l'Etat, la gendarmerie et j'en oublie sans doute.

Comme en 2017 plusieurs nouvelles entreprises se sont installées sur notre commune en 2018.

Faut-il y voir un regain d'attractivité pour notre commune ? Je veux bien le croire.

- **ABCD** – M. Franck MARIONNEAU - Assistance bâtiment
- **Altopann'** - M. Thierry PLANTEY - Plomberie
- **Le Bœuf en Écailles** – M. Mickael SIMONDIN – Restaurant
- **Photos d'L** – Mme Aurélie GAREIL - photographe
- **Plomberie PAJOT** – M. Sébastien PAJOT
- **Serrurerie Métallerie Création** – M. Jérémy DEBAËS
- **Port Philibert** traiteur à domicile - Mme Maryse MASCARO

Merci à vous tous pour la confiance que vous portez dans l'attractivité de notre commune. Je vous souhaite au nom de toute l'équipe municipale, une belle réussite dans vos entreprises.

Quant à vous tous, n'hésitez pas à faire appel à leurs services si vous avez des besoins.

Et en 2019, me direz-vous, que va-t-il se passer ?

Encore des travaux !

Le premier chantier qui va démarrer dès le 4 février, c'est la 4^{ème} tranche de la requalification des espaces publics du centre bourg.

Ces travaux concernent la partie sud de la Grande rue de l'avenue du Marais poitevin jusqu'à la rue du Clouzis avec les mêmes objectifs de sécurisation, accessibilité et mise en valeur.

L'extension de la zone habitat de la Zac de la Chaume aux bêtes avec la création de 7 nouveaux terrains viabilisés d'une surface entre 500 et 850 m². En effet, à l'exception de l'un d'eux, les 14 lots de la première tranche sont vendus et pour la plupart construits. Ces nouveaux terrains se situeront en prolongement de ceux de la 1^{ère} tranche.

La finition des voies de la 1^{ère} tranche.

La construction de 12 logements sociaux du T2 au T4 à l'arrière du centre de formation aux métiers de la distribution, en face de la seconde tranche. Ces logements construits par le bailleur social 3f Immobilière atlantique seront particulièrement économes en énergie.

Côté pôle Commerces / services, un second bâtiment devrait sortir de terre en prolongement du premier mais il est encore trop tôt pour vous en dire plus.

Les choses bougent également concernant le projet de pôle médical. La CAN avec le soutien de l'ARS, du Conseil départemental, de la Caisse primaire d'assurances maladie et du centre hospitalier a signé un Contrat Local de Santé visant à conduire une action publique coordonnée dans ce domaine. En tant que membre du comité de pilotage de ce contrat, votre maire y défendra la création d'une maison de santé pour laquelle un terrain est réservé dans le pôle Commerces / services de la Zac.

La réfection du revêtement de certaines rues :

- la route de Jousson, de la rue Colin-LeFrancq jusqu'à son extrémité
- Le chemin de la Chaume aux bêtes dans sa totalité
- le chemin de Franc Girouard dans sa partie ouverte à la circulation

La création d'un cheminement piéton sécurisé le long de l'avenue du Marais poitevin, de l'entrée des services techniques jusqu'au passage piétons en sortie de la zone commerces / services de la Zac

Des travaux sont prévus au groupe scolaire avec un nouvel aménagement de la cour d'école avec installation de nouveaux jeux mais aussi changement des ouvertures coté maternelle et création d'un WC aux normes d'accessibilité côté élémentaire. A noter que ces travaux seront probablement répartis sur 2 exercices en fonction des possibilités budgétaires.

La finalisation du sentier du patrimoine.

Baptisé « De port en port », ce sentier d'une longueur de 2 kms environ, permettra aux magnésiens et aux touristes de découvrir à pied ou à vélo, le patrimoine, l'histoire et même une légende de notre village autour de l'eau, à travers des stations à la fois pédagogiques et ludiques dont vous pouvez découvrir le mobilier sur la diapositive.

Un service d'aide sociale à l'écriture est d'ores et déjà en place depuis le jeudi 17 janvier.

Mis en place à l'initiative du Centre social et culturel du Marais, il a pour objectif d'apporter une aide à toutes celles et ceux qui en ont besoin pour la rédaction de courriers et toutes démarches sur Internet telles que déclaration d'impôts, recherche d'emploi, demandes d'aides sociales auprès de la CAF, de la sécurité sociale, aides au logement, retraite...etc. Ce service accessible à tous est entièrement gratuit. Il est assuré par Mme ROLLANDEAU, écrivaine publique un jeudi sur deux à Magné dans les locaux de l'ex crédit agricole juste à côté et l'autre jeudi au centre social et culturel du Marais, place de la Coutume à Coulon. La première permanence a eu lieu jeudi 17 janvier à Magné et la prochaine aura lieu jeudi 24 à Coulon. Mme Rollandeau reçoit sur rendez-vous en appelant au 06 36 06 87 18.

Installation de la fibre optique

La fibre optique est la technologie la plus récente en matière d'accès à Internet. Elle permet de bénéficier d'une connexion ultra rapide et de télécharger des gros fichiers en un temps record. Pour cela, elle nécessite la création d'un nouveau réseau totalement indépendant du réseau téléphonique ou du câble.

La construction de ce réseau va débuter dans les jours qui viennent sur notre commune par l'installation d'armoires aux endroits que vous voyez sur la diapo. Une armoire permet de desservir 300 à 350 points de raccordement.

Viendront ensuite la réalisation des points de branchement permettant le raccordement de 6 usagers chacun.

Les objectifs sont les suivants :

1/3 des logements soit 580 logements éligibles fin 2019

80 % des logements éligibles fin 2020 et 100 % fin 2022.

Voilà, j'en ai terminé avec la partie conventionnelle de ces vœux mais il me reste encore à accomplir une mission bien agréable puisqu'elle consiste à remettre une distinction honorifique au nom de Mme la ministre des sports à un magnésien particulièrement méritant pour son engagement au service de la vie associative.

Pour cela, je vais être entouré de plusieurs personnes du comité départemental des médaillés jeunesse, sport et engagement associatif des Deux-Sèvres. Monsieur Bernard SIMONNET en est le chancelier et M. Michel GRASSET le trésorier. Merci de bien vouloir me rejoindre.

Si je vous dis que le récipiendaire de cette distinction honorifique, a œuvré pendant 30 ans en tant que Président de Magné Animation pour faire du festival de peinture une manifestation internationale dont la renommée dépasse largement les frontières de notre commune et même de notre pays, je pense que vous avez tous compris qu'il s'agit de Claude AUDIS, aujourd'hui président d'honneur de Magné animation.

Merci Claude de bien vouloir venir jusqu'à nous.

Je laisse le soin à M. Michel GRASSET de retracer le parcours de Claude.

..... /

Au nom de Mme la ministre des sports, cher Claude, j'ai l'honneur et le plaisir de te remettre la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement

associatif, en reconnaissance de tes 30 ans d'engagement à la tête de Magné animation.

Je vous remercie de lui faire une ovation.

Voilà, au nom de l'ensemble des élus qui m'entourent, il ne me reste plus qu'à vous renouveler mes vœux de santé, de paix, de réussite et de prospérité pour vous-même, vos familles, vos associations et vos entreprises.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous. Je vous invite maintenant à nous retrouver autour du buffet pour partager le verre de l'amitié.